CONSEIL DE LA NATION

TEBBOUNE NOMME LES 14 MEMBRES DU TIERS PRÉSIDENTIEL

Page 2

PRESSE ÉCRITE

INSTALLATION DU NOUVEAU P.-DG DU QUOTIDIEN "EL-MASSA"

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4015 | Mardi 9 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN COVID-19 POUR LES DERNIÈRES 24 HEURES

111 NOUVEAUX CAS, 82 GUÉRISONS ET 8 DÉCÈS

Page 16

DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE :

"IL NE FAUT SURTOUT PAS CROIRE QUE L'ÉPIDÉMIE EST DERRIÈRE NOUS"

Page 3

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES FOSSILES

METTRE FIN À LA CONSOMMATION "IRRATIONNELLE"

Page 4

TUNNELS DE DÉSINFECTION

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RECOMMANDE LEUR "RETRAIT IMPÉRATIF"

Page 3

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Appel à un débat large et inclusif

Le Comité d'experts chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, le ministre de la Communication et le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel ont appelé dimanche à Alger à un débat large et inclusif autour du projet de révision de la Loi fondamentale.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'indique un communiqué commun ayant sanctionné une réunion entre ces trois parties.

"*Les professeurs Ahmed Laraba et Walid Laggoune, respectivement président et rapporteur général du Comité d'experts chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, ont tenu une séance de travail aujourd'hui avec le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, et le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), Mohamed Louber*", précise le communiqué.

La réunion a été propice à un échange de vues autour des voies et moyens requis pour un débat national inclusif, large et pluriel, ouvert à toutes les composantes de la société civile et du monde politique, autour du projet de révision de la Constitution, indiquent les rédacteurs du document.

"*Acteur de facilitation*" du débat national à ce sujet, le ministère de la Communication affirme agir conformément aux attributions que lui confère la loi, notamment l'article premier du décret exécutif numéro 11-216 du 12 juin 2011 fixant ainsi ses attributions officielles : "*Dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liés à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication*", est-il en effet précisé.

Partie prenante du débat et concernée également par sa réussite, l'Arav entend, pour sa part, exercer pleinement la mission que lui fixe l'article 54 alinéa 5 de la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle, précisément, de "*veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale*".

Pour ce qui le concerne directement, le Comité d'experts veut rester au plus près de ce que la feuille de route du président de la République attend de lui, à savoir que l'amendement de la Constitution soit "*la pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire*".

C. A.

CONSEIL DE LA NATION

Tebboune nomme les 14 membres du tiers présidentiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, dimanche, 14 membres du tiers présidentiel au Conseil de la nation, indique la présidence de la République dans un communiqué.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd'hui un décret présidentiel, en vertu duquel il a nommé les membres du Tiers présidentiel au Conseil de la nation.

Il s'agit de :

-Leïla Hammadi, veuve Aslaoui, ancienne ministre
-Abdelmadjid Benkeddache, cadre supérieur de l'Etat
-Omar Belhadj, avocat
- Ammar Abdelhamid Mahi-Bahi, ancien ministre de la Justice
- Pr en médecine Mohamed Bouziane, ancien recteur d'université,
- Moussa Cherchali, dit Mustapha, membre de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM)
-Omar Dadi Addoune, avocat
- Belkacem Abdelaali, membre de la Fédération nationale des éleveurs (FNE)
-Ahmed Bennai, cadre supérieur de l'État
-Mohamed Hamidou, ancien cadre supérieur
- Pr Mohamed Belhadj, président du Comité médical national de diabétologie (CMND)
- Noureddine Tadj, ancien cadre de l'État
- Miloud Hanafi, ancien cadre de l'État,
- El Hadj Nour, cadre dans le secteur de la Justice.

ENTREPRISE LIBANAISE DE L'ÉLECTRICITÉ EDL

Sonatrach décide de ne pas renouveler son contrat

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Suite à tout ce qui s'est passé dans l'affaire de livraison de "*fuel défectueux*" vers le Liban, la Sonatrach a décidé de ne pas renouveler son contrat qui le lié par la filiale SPC de Londre à l'entreprise libanaise de distribution de l'électricité EDL qui prend fin en décembre 2020.

En effet, la Sonatrach a informé le ministère libanais de l'Énergie de sa décision de ne pas renouveler le contrat d'exportation de fuel destiné à la production de l'électricité au Liban, qui expirera le 31 décembre 2020, a rapporté hier soir la presse libanaise.

"*La décision de Sonatrach intervient après le tollé médiatique et politique qui a été soulevé ces derniers mois concernant ce qui a été qualifié de scandale d'importation de fuel non conforme aux normes*", précise le quotidien libanais l'Orient du jour.

Pour rappel, du côté algérien, le président de la République a instruit le ministre de la Justice d'ouvrir une enquête sur l'affaire de la vente de carburant au Liban avait indiqué le porte-parole de la présidence, Belaïd Mohand-Oussaïd, qui a considéré cette affaire comme étant "*libano-libanaise et que l'Algérie en tant qu'État n'est pas du tout impliqué*".

Cette décision est prise malgré que les autorités libanaises aient décidé à la fin du mois de mai de ne pas résilier le contrat avec la Sonatrach, le maintenant jusqu'à la fin, tout en préparant un nouveau cahier de charges pour les futurs soumissionnaires qui remplaceront Sonatrach à la fin de l'année.

R. R.

APN, INSTITUER LE 8 MAI JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

Examen du projet de loi

PAR RAYAN NASSIM

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a soumis, dimanche, le projet de loi visant à instituer le 8 mai Journée nationale de la mémoire, à la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés pour examen, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Après adoption de l'ordre du jour, le bureau de l'APN réuni sous la présidence de Slimane Chenine, président de l'Assemblée, a soumis le projet de loi visant à instituer le 8 mai, Journée nationale de la mémoire à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés pour examen, et chargé la commission des finances et du budget d'élaborer un calendrier consacré à l'audition des membres du gouvernement dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, souligne la même source.

Le bureau de l'APN a été informé de la déclaration d'un nouveau député sur les cas d'incompatibilités avec le mandat parlementaire qu'il a soumise à la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés pour émettre son avis.

R. N.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ, LUTTE ANTITERRORISTE

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes armés

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté dimanche à Bordj- Bou-Arreridj par la Gendarmerie nationale, a annoncé lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 7 juin 2020, 1 élément de soutien aux groupes terroristes à Bordj-Bou-Arreridj*", a-t-il indiqué. A Naâma, une grande quantité de kif traité s'élevant à 8 quintaux et 33 kilogrammes a été saisie par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire lors d'une patrouille de recherche menée près de la commune de Djennième-Bourezg. D'autres détachements combinés de l'ANP ont arrêté, toujours dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, 7 narcotrafiquants et saisi 37,350 kilogrammes de kif traité, 500 grammes de cocaïne et 1.161 unités de différentes boissons, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen, Boumerdès et Bordj-Bou-Arreridj. Par ailleurs, 6 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés à Oran par des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran, tandis que 14 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Guezzam.

DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE :

"Il ne faut surtout pas croire que l'épidémie est derrière nous"

La première phase de déconfinement en Algérie est entrée en vigueur avant-hier dimanche 7 juin, avec la reprise de plusieurs activités commerciales, après trois mois d'arrêt à cause de la pandémie de coronavirus.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette première étape est cruciale pour la réussite du déconfinement.

"*La sortie du confinement est plus difficile que le confinement lui-même. Le déconfinement nécessite une volonté de toutes les parties : la population et les commerçants. C'est la condition sine qua non pour sa réussite*", explique Dr Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de surveillance de l'épidémie de coronavirus.

"*Le déconfinement est certes à portée économique, mais il ne faut pas perdre de vue que nous sommes en période d'activité du virus et de sa transmission. Il y a certaines wilayas qui n'arrivent pas à abaisser le nombre de cas diagnostiqués quotidiennement. Sans compter qu'au sein de la population générale, il peut y avoir des cas*

asymptomatiques", fait remarquer Dr Bekkat.

Dr Bekkat Berkani recommande un "*confinement personnel*" autrement dit le port du masque pour éviter la propagation du virus.

Pour lui, il ne faut pas hésiter à faire appel à la force publique pour faire respecter cette obligation. "*Il faut que l'autorité montre que la force doit rester à la loi. Si on fait une loi et que tout le monde s'en fiche, elle ne sert à rien. La loi est faite pour être appliquée. Il faudrait que les Algériens comprennent que ces mesures sanitaires ne vont pas durer ad vitam aeternam. Encore une ou deux semaines. Si on arrive à réduire le R0 (nombre moyen de personnes infectées par un malade, Ndlr) et le nombre de contaminants, nous irons vers plus de flexibilité d'ici la fin du mois en cours*", assure le président du Conseil de l'Ordre des médecins, qui appelle à ne pas dilapider le capital acquis pendant des mois. Et de conclure par cette interrogation : "*Les citoyens sont-ils prêt à subir un reconfinement ?. Il ne faut surtout pas croire que l'épidémie est derrière nous*" !, met-il en garde.

Dr Lys Merabet président du Syndicat des praticiens de santé publique (SNPSP), interpelle les commerçants pour faire respecter les mesures de prévention, avec, s'il le faut, le recours à la contrainte.

Dans les espaces commerciaux, Dr Merabet préconise que l'on s'organise de "*façon à garantir la distanciation sociale et mettre en place des circuits de déplacements des personnes afin d'éviter le contact au maximum*".

Selon Dr Merabet, les propriétaires de ces espaces devraient "*doter leur personnel et les clients en moyens de désinfection. Il recommande aussi de coller des affiches de sensibilisation à l'attention du grand public pour lui rappeler les mesures d'hygiène*".

Dr Merabet prévient que "*tout relâchement ou non respect des mesures barrières pourrait replonger le pays dans une phase de flambée des contaminations*".

L. B.

TUNNELS DE DÉSINFECTION

Le ministère de la Santé recommande leur "retrait impératif"

PAR RANIA NAILI

Le Conseil scientifique de lutte contre la Covid-19 du ministère de la Santé recommande le "*retrait impératif*" des tunnels de désinfection en raison des risques de santé liés à l'exposition du personnel aux produits désinfectants. Dans une note datée du 7 juin et adressée aux établissements de santé, le directeur général de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, et au nom du Comité scientifique de suivi du Covid-19 dont il est le porte-parole, recommande aux établissements de santé de procéder au retrait "*impératif*" de ces tunnels.

"*Il a été constaté ces derniers jours, l'utilisation de tunnels de désinfection à l'entrée de certains établissements de santé, institutions et grandes surfaces. Ces tunnels sont basés sur l'aspersion de produits désinfectants, qui sont toxiques et extrêmement irritants pour la peau et les muqueuses et peuvent être à l'origine de bronchospasmes dus à l'inhalation et également d'effets gastro-intestinaux tels que diarrhées et vomissements*", selon Dr Fourar.

"*Vu l'avis du Comité national de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins préconisant le retrait des tunnels de désinfection, et en référence à la position du Centre de contrôle des maladies (CDC) africain et aux recommandations de l'OMS du 15 mai 2020 portant - nettoyage et désinfection des surfaces environnementales dans le cadre de la Covid-19 -, le Conseil scientifique du ministère de la Santé recommande le retrait impératif des tunnels de désinfection en raison des risques de santé liés à l'exposition des personnes aux produits désinfectants*", conclut la note du docteur Fourar.

Le 27 mai, le professeur Habib Douagui allergologue et président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique, avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur le danger que représentent ces tunnels pour la santé des personnes.

"*Il y a l'utilisation de plus en plus de produits chimiques (dans les tunnels de désinfection, Ndlr) dont certains peuvent occasionner des problèmes sanitaires graves notamment de toxicité des organes respiratoires, mais aussi ils peuvent provoquer des cancers*", avait mis en garde le professeur Douagui, dans une déclaration à *TSA*.

Selon ce spécialiste, les tunnels de désinfection ont initialement été mis en place pour désinfecter le matériel médical sanitaire avant qu'ils ne soient "*étendus à la désinfection*" des personnes.

Pour le docteur Mohamed Bekkat Berkani, pneumologue et membre du Conseil scientifique de lutte contre laCovid-19, ces tunnels dits de désinfection "*présentent plus d'inconvénients de risques et d'effets secondaires que d'avantages*", soulignant qu'un tel procédé "*est valable pour les insectes et non pour les hommes*". De plus, le concept n'a pas été validé médicalement, précise Dr Bekkat Berkani.

R. N.

Un chercheur algérien aux États-Unis révèle l'impact du Covid-19 sur le système nerveux

L'Algérie est "*fière du docteur Abdelkader Mahammedi, professeur adjoint au Département de radiologie du Centre médical de l'université de Cincinnatti, pour la publication d'une étude en mai par son équipe, y compris son épouse, le docteur Suha Bachir Mahammedi, dans la prestigieuse revue médicale Radiology en mai*", a annoncé hier dimanche l'ambassade des États-Unis à Alger, dans un communiqué publié sur sa page *Facebook*.

L'étude de 725 patients Covid-19 hospitalisés a conclu que Covid-19 avait un impact notable sur le système nerveux central, y compris le plus souvent un état mental altéré et un accident vasculaire cérébral.

Le docteur Mahammedi a également récemment publié une étude dans N*euro Oncology Advances*. Il est diplômé de la faculté de médecine de l'université d'Alger en 2008.

ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

12 personnes rapatriées du Tchad vers Illizi

12 ressortissants algériens ont été rapatriés, à bord d'un vol spécial, depuis Ndjamena (Tchad) vers l'aéroport Tiska de Djanet (wilaya d'Illizi), a-t-on appris dimanche auprès des services de la circonscription administrative de Djanet.

Ce groupe de ressortissants nationaux, bloqués au Tchad suite à la fermeture de l'espace aérien à cause des risques de propagation de la pandémie de la Covid-19, a été soumis à un contrôle médical à leur débarquement, avant d'être transporté vers un hôtel pour passer une période de quarantaine de 14 jours, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer leur prise en charge au niveau de cette structure hôtelière dans de bonnes conditions.

L'opération intervient en application des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune concernant le rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, suite à la fermeture du trafic aérien à cause des risques de propagation de la Covid-19.

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

Enquête épidémiologique suite à la découverte d'un spécimen

Une enquête épidémiologique a été déclenchée à Aïn El-Hammam au sud-est de Tizi-Ouzou, après la découverte, récemment, d'un spécimen de moustique-tigre dans un village de la région.

Les services de l'EPSP d'Iferhounène ont été, à cet effet, instruit de mener une enquête en collaboration avec le bureau d'hygiène de la commune pour déterminer son origine, conformément aux instructions du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière (MSPRH) adressées aux DSP. Le spécimen en question a été amené à l'EPSP d'Iferhounène par un citoyen du village Taourit-Aït-Menguellet qui a eu le réflexe de le capturer après avoir constaté qu'il avait les caractéristiques de ce moustique, grand de taille et traversé de rayures noires et blanche. C'est un moustique d'importation qui peut vivre jusqu'à un mois dans les bagages, soit à l'état larvaire, soit sous forme de moustique et dont les causes principales sont les marchandises usagées importées, (vêtements, pneus, etc.), importées d'Europe, notamment, de France qui souffre beaucoup de ce fléau. e Ses piqûres "*provoquent des brûlures qui se transforment en poches d'eau qui s'infectent et peuvent provoquer la paralysie des membres inférieurs et supérieurs s'il y a négligence*" a expliqué M. Oulamara qui rappelle que "*le premier cas de moustique-tigre en Algérie a été découvert à Tizi-Ouzou, il y a une dizaine d'année*". 2 cas avaient été alors découverts à Illoula Oumalou et Larbaâ n'Ath Irathen par une équipe de l'Institut Pasteur d'Algérie conduite par le professeur Idir Bittam et depuis, un autre spécimen a été découvert l'année dernière à Azeffoun. Si pour l'heure aucune piqure de ce moustique n'est enregistrée, il n'en demeure pas moins que sa présence constitue une source d'inquiétude et de danger car il est vecteur de plusieurs maladies dangereuses.

R. N.

L'OPEP JOUE LA PRUDENCE

Pas de réduction de quotas en juillet

Bien que très substantielle, la réduction de 9,7 millions de barils/jour décidée lors de la réunion du 12 avril 2020, s'est en effet avérée insuffisante pour faire remonter les prix...

PAR RACIM NIDAL

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) auxquels s'est jointe la Russie ont tenu le samedi 6 juin 2020, une visioconférence, à l'effet de gérer du mieux possible l'offre mondiale d'hydrocarbures.

Initialement prévue pour la semaine prochaine, la rencontre en question a été avancée, pour on ne sait quelle raison, sur proposition, dit-on, du ministre algérien de l'Énergie Mohamed Arkab, auquel échoit cette année la présidence tournante du Cartel.

Il y avait chez les plus petits producteurs de pétrole, une réelle inquiétude de se voir contraints de réduire à nouveau leurs quotas de productions dont la faiblesse commençait à poser de sérieux problèmes de recettes, mais aussi et surtout, d'aptitude à honorer les contrats commerciaux en cours. L'Algérie qui n'encaissera cette année que 19 milliards de dollars de recettes d'hydrocarbures et qui éprouve de plus en plus de difficultés à satisfaire ses commandes de gaz et pétrole, en est le parfait exemple. Une réduction supplémentaire du quota 800.000 barils/jour à laquelle la conférence du 12 avril 2020 l'avait astreinte, aurait donné un coup fatal à ses recettes d'hydrocarbures qui avaient déjà fortement déclinées, en raison de l'effondrement des cours et de la baisse des quantités exportées. Il faut en effet savoir que depuis la dernière réunion de l'Opep qui a contraint l'Algérie à réduire son quota de production de 200.000 barils/jour, notre pays ne produit plus que 800.000 barils/Jour. Une bonne partie de cette production est destinée à la consommation intérieure et le reste à l'exportation. Avec un aussi faible niveau d'exportation à des prix qui ne rémunèrent même pas les coûts de production,

l'Algérie n'encaissera dans le meilleur des cas, qu'environ 20 milliards de dollars cette année. Trop insuffisant pour répondre aux besoins d'une demande sociale qui dépasse allègrement 60 milliards de dollars par an !

Bien que très substantielle, la réduction de 9,7 millions de barils/jour décidée lors de la réunion du 12 avril 2020, s'est en effet avérée insuffisante pour faire remonter les prix, d'où la crainte que le Cartel, dirigé par les plus grands pays producteurs (Arabie saoudite, certains pays du Golfe et la Russie), impose une réduction supplémentaire des quotas. Il ne l'a pas fait car en réalité, peu de pays souhaitaient une hausse trop substantielle des cours qui pourrait nuire à l'économie mondiale qui commence à peine à donner quelques petits signes de reprise. L'Amérique de Donald Trump en pleine campagne présidentielle, ne souhaiterait pas non plus, qu'un baril trop cher se répercute sur les prix des carburants auxquels sont très attachés les américains appelés à voter très prochainement. Si les prix de l'essence se mettaient à flamber, Donald Trump raterait à coup sûr le deuxième mandat auquel il prétend. Il y a donc certainement eu des accords secrets entre les dirigeants saoudiens et la Maison Blanche pour que l'OPEP impose un statu quo consistant à éviter une nouvelle réduction des quotas, en s'en tenant seulement à l'accord du 12 avril 2020.

Cet accord consistait, faut-il le rappeler, à réduire la production mondiale de pétrole selon un calendrier étalé sur les années 2020, 2021 et 2022. C'est ainsi qu'après la coupe de 9,7 millions de barils effectuée en mai 2020, des réductions moins fortes et progressives sont prévues pour le 1er juillet (7,7 millions de barils/jour) et janvier 2021 (5,8 millions de barils/jour) mais on a préféré ne pas y recourir tant que la conjoncture mondiale reste encore fragile. Cette substantielle réduction des quotas imposée à tous les pays de l'Opep ainsi qu'à la Russie, a tout de même permis au baril de Brent de passer de 15 dollars (fin avril) à 40 dollars en ce début du mois de juin. Ce n'est effectivement pas rien, même si ce redressement des prix reste encore insuffisant au regard des pays qui, comme l'Algérie, ne vivent que de cette rente.

R. N.

COURS DU PETROLE

Le prix du Brent se hisse à plus de 42 dollars le baril

La reconduction d'une durée d'un mois de la réduction de la production par le cartel Opep+ a eu des effets sur les prix du baril qui ont connu une hausse à l'ouverture des bourses hier matin. Dans les bourses européennes, les cours des deux références mondiales de brut poursuivent leur rebond, le baril de Brent a grimpé de 1,16 % passant à 42,79 dollars quand celui de WTI avance de 1,01 % à 39,95 dollars, et reviennent à leur niveau de début mars, avant que les cours ne s'effondrent faute d'un accord russo-saoudien. C'était le même cas pour les marchés boursiers asiatiques, les prix du pétrole ont aussi repris après la décision de la réunion de l'Opep+, à l'ouverture des marchés, le prix du baril de brut américain WTI prenait 0,99 % à 39,94 dollars, tandis que celui du baril de Brent de la mer du Nord montait de 1,32 % à 42,86 dollars.

R. N.-

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES FOSSILES

Mettre fin à la consommation "irrationnelle"

PAR RIAD EL HADI

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Nassira Benharrats a appelé à l'impératif de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles en vue d'assurer la sécurité énergétique en Algérie, indique dimanche un communiqué du ministère.

A l'occasion de la célébration du mois de l'Environnement, Mme Benharrats a lancé un appel aux industriels, entreprises, associations et aux citoyens en général dans lequel elle a affirmé qu'"*il est temps de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles, de respecter la nature, de préserver les écosystèmes terrestres et marins de façon à assurer la sécurité alimentaire et énergétique aux générations futures et à garantir un cadre de vie paisible*".

Elle a rappelé, à cette occasion, les efforts de l'Algérie en matière de préservation de l'environnement dans le cadre de ses engagements internationaux.

L'Algérie a "*franchi de grands pas*" dans ce domaine notamment en ce qui concerne l'extension des espaces verts et des domaines protégés et classés, et ce en vue de s'orienter vers une économie circulaire amie de l'environnement.

La ministre de l'Environnement a évoqué l'adoption par l'Algérie de la stratégie et du plan d'action nationaux dans le domaine de l'environnement à l'horizon 2030, portant 21 objectifs et 113 actions.

Elle a, à ce propos, cité l'objectif 19 qui prévoit l'investissement dans les écosystèmes naturels, la valorisation des filières de la biodiversité créatrices d'emplois pérennes et génératrices de revenus pour les populations locales.

Elle a également évoqué l'objectif 12 qui prévoit la préservation de 50 % des terres, représentant 44 % de la superficie globale de l'Algérie et atteindre 5 % des espaces marins et zones côtières.

Concernant le Plan national Climat, la ministre a souligné qu'il compte plusieurs activités et mesures pour faire face aux changements climatiques, à l'instar de la réduction des émissions de gaz, l'accompagnement, la gouvernance.

Pour ce qui est des efforts de l'Algérie dans le domaine écologique, Mme Benharrats a rappelé la loi 07-06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts. L'Algérie est passée de 2 millions de m² en 2007 à 224 millions de m² en 2017. Rappelant, dans ce sens, le plan d'action du ministère, adopté récemment dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, la ministre a expliqué qu'il focalisait sur trois axes essentiels, à savoir: la transition écologique, c'est à dire le passage vers l'économie circulaire, l'économie verte orientée vers les technologies vertes et la gestion intégrée des régions sahariennes et enclavées et la protection et la valorisation de toutes les richesses et ressources du Sud.

Concernant le deuxième axe relatif à la transition énergétique, il comprend l'intégration graduelle des énergies renouvelables et leur utilisation accrue dans les foyers et dans le développement agro-pastoral.

Le troisième axe relatif à la transition socio-environnementale comprend la réalisation de la croissance verte à travers la citoyenneté environnementale et l'écotourisme saharien ainsi que l'implication de la société civile.

Mme Benharrats a assuré que "*ces démarches frayeront une place importante à l'Algérie en matière de respect des engagements internationaux*".

S'agissant de la journée mondiale de l'Environnement, coïncidant avec le 5 juin, elle sera célébrée tout au long du mois de juin sous le thème "*tous ensemble pour protéger et valoriser notre patrimoine naturel*".

Cette année, les programmes des festivités, respectueux des mesures de confinement, mettront en exergue les efforts de l'Algérie dans la préservation de l'environnement et la protection de la biodiversité.

La ministre a mis en avant, dans ce sens, la biodiversité de l'Algérie, dont un total de 1.600 espèces végétales naturelles et agricoles, 1.000 plantes médicinales, 700 espèces végétales endémiques et 4.963 espèces animales.

Des rencontres et des ateliers de sensibilisation et de formation via visioconférence dans le domaine de la biodiversité et de la préservation de l'environnement ont été programmés également à travers plusieurs wilayas du pays.

Pour rappel, la journée mondiale de l'Environnement est un événement international célébré pour la première fois en 1976, année de la création du Programme des Nations unis pour l'environnement.

R. E.

CONFINEMENT SANITAIRE DES EXAMINATEURS

Une obligation pour les examens scolaires

Le ministère de l'éducation nationale a annoncé que les examinateurs des sessions du Bac et du BEM sont concernés par le confinement sanitaire.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Cette période est prévue pour la mi-août dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre le coronavirus.

D'ores et déjà, l'Office national des examens et concours (Onec) a indiqué que des enseignants qui sont concernés par la préparation des examens du Bac et BEM sont convoqués. Ces derniers sont répartis en un groupe national de 160 professeurs chargés de veiller à la préparation des sujets du BEM et d'autres ceux du Bac. Ils sont tous concernés par les mesures de confinement sanitaire établi pour la lutte contre la Covid-19 afin d'éviter tout risque de propagation de ce virus. Les inspecteurs, qui sont également convoqués, sont eux chargés d'établir les correctifs nécessaires des copies des sujets selon la matière des examens. Pour mieux préparer ses sessions qui sont prévues durant les deux premières semaines de septembre, les examinateurs sont tenus durant ce mois et celui de juillet de mettre au réglage tous les sujets en coordination avec l'Onec. Les épreuves doivent être notifiées selon les normes scolaires établies par le ministère de la tutelle et selon le nombre de cours dispensés durant l'année. Les sujets doivent concerner uniquement les trimestres du parcours scolaires des élèves et ne pas dépasser la période de mars à juin conformément aux instructions du gouvernement prises en mai dernier. Ils doivent en outre être abordables pour les scolarisés et ne peuvent comporter des erreurs ou ambigüités dans leurs choix. Les inspecteurs et enseignants sont chargés d'élaborer des rapports avant la mi-août aux autorités de tutelle pour approbation finale de tous les sujets des examens. Avant les sessions de septembre, les autorités ont déjà pris des dispositions pour assurer leur déroulement normal sans embûches. Les copies des épreuves doivent être transportées par des équipes spéciales pour éviter toute fuite ou dépassement. Les sujets ne peuvent être révélés qu'au jour de l'examen et tout acte d'imitation ou fraude pendant les examens seront sanctionnés dans le cadre des lois prévues à cet effet. En ce qui concerne l'utilisation des TIC pendant les sessions des examens, les récentes dispositions, rappelons-le, interdisent tout moyen de communication par réseaux sociaux et les téléphones mobiles sont confisqués dés l'entrée des élèves aux salles des examens.

F. A.-

PASSAGE AUX CLASSES SUPERIEURES

Les modalités officiellement fixées

Dans une correspondance envoyée, lundi, à ses différentes directions à travers le territoire nationale, le ministère de l'Éducation nationale (MEN) a officialisé les modalités de passage aux classes supérieures dans les trois cycles de l'enseignement.

Le document du MEN pointe les moyennes d'admission pour chaque palier, sauf pour le passage de la première à la deuxième année primaire qui se fait automatiquement, nonobstant tout calcul de moyenne. S'agissant des 2e, 3e et 4e années, une moyenne de 4,5/10, calculée sur les 2 premiers trimestres est exigé. Elle est fixée à 9/20 pour le cycle moyen et à 9/20, également, pour le secondaire.

Enfin, le MEN fait état de possibilité de recours éventuels par les parents d'élèves, valable sous huitaine.

R. N.

RECETTES DOUANIÈRES

Légère hausse au 1er trimestre 2020

PAR RIAD EL HADI

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 270,35 milliards (mds) de dinars durant le 1er trimestre 2020, contre 267,33 mds de dinars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère hausse de 1,13 %, a appris lundi l'*APS* auprès de la Direction générale des Douanes (DGD). Les recouvrements effectués par les Douanes, durant le 1er trimestre de l'année en cours, ont servi à alimenter le budget de l'État à hauteur de 227,62 mds de dinars, contre 229,17 mds de dinars à la même période 2019, enregistrant une légère baisse de 0,68 %, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les recettes affectées au budget de l'État ont représenté une part de près de 84,2 % de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les trois premiers mois de l'année en cours.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 21,66 mds de dinars, contre près de 23,25 mds de dinars, en baisse de 6,82 %. Selon la DEPD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 19,25 mds de dinars, contre près de 13,22 mds de dinars, en hausse de 45,68 %. Quant à celles destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 1,59 md de dinars, contre 1,41 md de dinars, durant la même période de comparaison, en hausse de 12,90 %. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de 22,13 %, le 1er trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, totalisant près de 222,79 millions de dinars contre près de 286,09 millions de dinars, détaille la même source.

Pour les recouvrements réalisés au cours du mois de mars dernier, la DEPD a indiqué qu'ils ont reculé de 4,8 % pour atteindre 97,93 mds de dinars par rapport au mois de février 2020. Le mois de février dernier a connu une augmentation remarquablede 47,95 % pour totaliser 102, 87 mds de dinars, par rapport au mois de janvier (69,54 mds de dinars).

La baisse enregistrée en mars dernier, a concerné la quasi-totalité des recettes, à l'exception des recettes affectées à la caisse nationale de la retraite, qui ont enregistré une hausse de 7,58 % pour atteindre 7,90 mds de dinars en mars dernier et par rapport au mois de février de l'année en cours. Par ailleurs, les autres transferts des recettes douanières ont reculé.

Ainsi, les recettes affectées au budget se sont évaluées à 81,52 mds de dinars (-6,03 %), celles destinées à la CGSCL ont atteint près de 7,95 mds de dinars (-1,66 %), celles orientées aux CAS ont totalisé 484,58 millions de dinars (-20,57 %) et enfin celles destinées aux communes qui ont reculé de -7,11 % pour atteindre 79,60 millions de dinars.

Durant toute l'année 2019, les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1 097,86 mds de dinars, en hausse de 7 %. Ces recettes avaient alimenté le budget de l'État à hauteur de 947,05 mds de dinars (+7,36 %), la CGSCL avec 93,2 mds de dinars (+4,52 %), la CNR avec 50,47 mds de dinars (+8,84 %) , les CAS avec 6,06 mds de dinars (-3,97 %) alors que les recettes affectées aux communes ont totalisé 1,074 md de dinars en baisse de plus de 53,17 %.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES
EN EAU DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS
ADRESSE / Cite Administrative Badji Moktar SOUK-AHRAS
NIF DRE : 0983 4101 9000141

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la wilaya de Souk-Ahras informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Opération :
RENFORCEMENT DE L'AEP DE L'AGGLOMERATION DE BIR HAJ TAYEB A PARTIR DU RESERVOIR 500 M3 COMMUNE OUM LADHAIM

Projet
*LOT 04 : RENOVATION DU RESEAU D'AEP DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE BIR HADJ TAYEB COMMUNE OUM LADHEIM
*LOT 05 : AEP DES MECHTATS
GUABEL, FRIHA, EL HOFRA, FAJ SIOUDA ET DHEHAR FRIHA COMMUNE OUM LADHEIM
paru dans les journaux « البلاد » et « MIDI LIBRE » le 02/03/2020
après les analyses et le jugement des offres, le projet est attribué provisoirement à l'entreprise :
*LOT 04 : RENOVATION DU RESEAU D'AEP DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE BIR HADJ TAYEB
*LOT 05 : AEP DES MECHTATS

N° de plis	Entreprise	Nif de l'entreprise	Délai	Note de l'offre technique	Montant de l'offre (ouverture des plis)	Montant après vérification et correction	OBS.
06	SID HENIA SOUK AHRAS	298041010059727	29 jours	71	2.576.492.00 DA	2.807.828.80 DA	Moins disant

GUABEL, FRIHA, EL HOFRA, FAJ SIOUDA ET DHEHAR FRIHA COMMUNE OUM LADHEIM
Les entreprises non attributaires sont invitées à se rapprocher de la Direction des ressources en eau de la wilaya de

N° de plis	Entreprise	Nif de l'entreprise	Délai	Note de l'offre technique	Montant de l'offre (ouverture des plis)	Montant après vérification et correction	OBS.
02	SARL SWASI OULMI BATNA	001805022590491	03 MOIS	71	11.415.670.00 DA	11.415.670.00 DA	Moins disant

Souk-Ahras au plus tard trois jours à compter de la première parution de cet avis.
Les entreprises qui contestent cette attribution peuvent introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Souk-Ahras dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis.

Midi Libre n° 4015 - Mardi 9 juin 2020 - Anep 20 2300 1934

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 099033019000632

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 08/2020

Conformément l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°: 08/2020 lancé dans le quotidien المحور du 16/04/2020 et le quotidien ***El Hayat Arabiya*** du 19/04/2020 portant sur :
Projet : Travaux d'éclairage public en énergie solaire et aménagement (TPS) du dédoublement de la RN03 entre PK 2107 au PK 2019 sur 12 km

La Direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participés à cet appel d'offres que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont les suivants :

Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Note technique /100	Délai	Offre financière
EPE SPA DIVINDUS SOPTE -Constantine- NIF : 000025006390348	57 786 400,00 DA	80,00	5 mois	Moins disant

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°: 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires qui contestent ce choix pourront introduire leur recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Illizi, en cas où le dixième jour coïncide avec une journée de repos, le délai sera au jour ouvrable suivant. Aussi les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès des services concernés pour prendre compte du résultat de l'évaluation technique et financière de leurs offres et ceci dans un délai de 03 jours à compter de la première parution de cet avis

Midi Libre n° 4015 - Mardi 9 juin 2020 - Anep 2016 009 090

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF099047015053229
N° d'opération : WG/FSDRS/05 du 20/04/2014

Opération : Réalisation du collecteur principal de la zone des sciences des communes Bounoura et El atteuf

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 2, du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des ressources en eau de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences minimales N°04/2020 paru dans Midi Libre et الديار en date de 18/02/2020 et le BOMOP, relatif à la réalisation du Projet : Réalisation du collecteur principal de la zone des sciences des communes Bounoura et El atteuf en 6 lots
Lot 01: Réalisation du réseau principal d'assainissement de la zone des sciences en parallèle avec Chaabet Nakhla commune Bounoura.
Lot 02: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder les logements AADL tranche 01 de la zone des sciences commune Bounoura.
Lot 03: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder les logements AADL tranche 02 de la zone des sciences commune Bounoura.
Lot 04: Réalisation du réseau d'assainissement pour raccorder la mosquée, l'aéroport et la salle polyvalent de l'APC, de la zone des sciences commune d'El-atteuf.
Lot 05: Réalisation du Collecteur principal pour raccorder le centre pénitentiaire de la zone des sciences commune d'El-atteuf.
Lot 06: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder le groupement sportif de la zone des sciences commune d'El-atteuf.
Ci-après que les marchés sont attribué provisionnement aux :

N° LOT	Nom de l'entreprise	N° Fiscale	Montant (DA)	délai
01	SNC ETHB LAOUIRET BRAHIM	099916000930512	51.685.151.00	15 MOIS
02	ETP BEN SAHA LAKHDAR	195814200007935	27.100.941.00	08 MOIS
03	ETP TAKI BEN YEHIA	197814090046919	25.891.068.00	04 MOIS
04	SARL SOTRASHYD	099947010746222	9.703.260.00	12 MOIS
05	ETP DAHHAN AHMED	197047050034436	27.271.230.00	06 MOIS
06	ETP HABIRECH MAHFOUD	197147010030247	9.198.938.00	05 MOIS

Tous soumissionnaires contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les mêmes journaux.

Midi Libre n° 4015 - Mardi 9 juin 2020 - Anep 2016 009 231

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Gestion Immobilières de Blida

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية البليدة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

Département Maîtres d'Ouvrage
N° d'Identification Fiscale 099109019187019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°25/2020

Conformément aux dispositions des articles 40, 73, 74 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf - Blida, en date du 17/03/2020, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 2eme avis d'appel d'offres ouvert (avec exigence de capacités minimales) n° 18/2020 paru dans les quotidiens **« EL FADJR »** en date du **26/02/2020** et « **MIDI LIBRE** » en date du **26/02/2020**, relatif à la réalisation des travaux VRD des 882/4440 LPL à MEFTAH, ILOT IV, WILAYA DE BLIDA, qu'après évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière DA/TTC	Montant de l'offre financière après correction DA/TTC	Délai	Critère de choix
Portant la réalisation des travaux VRD des 882/4440 LPL à MEFTAH, ILOT IV WILAYA DE BLIDA	ETB / ARABDJI RABAH ayant le N° d'identification fiscale : 197109030012743	54.00 pts	302 648 265,31 DA	302 837 355,78 DA	07 mois	Offre retenue

Les autres soumissionnaires sont invités s'il souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf - Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire* dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 4015 - Mardi 9 juin 2020 - Anep 2016 009 179

MIDI AUTO

TRANSPORT

Préparation de la reprise de l'activité des tramways

IMPORTATION DE VOITURES NEUVES EN ALGÉRIE

Réglementée par un cahier des charges

Un groupe de travail du ministère de l'Industrie et des Mines prépare un cahier des charges qui régira l'activité des concessionnaires auto algériens. Ces derniers sont concernés par la loi de finances complémentaire en matière d'importation de voitures neuves en Algérie...

PARTENARIAT CEVITAL – HYUNDAI

Rebrab en passe de récupérer son partenariat avec Hyundai

IMPORTATION DE VOITURES NEUVES EN ALGÉRIE

Réglementée par un cahier des charges

Un groupe de travail du ministère de l'Industrie et des Mines prépare un cahier des charges qui régira l'activité des concessionnaires automobiles algériens. Ces derniers sont concernés par la loi de finances complémentaire en matière d'importation de voitures neuves en Algérie depuis l'étranger.

Malgré la publication samedi de la Loi de finances complémentaire au Journal officiel (JO) et son entrée en vigueur, le gouvernement a rendu la reprise de l'activité des concessionnaires automobiles tributaire de la publication du cahier des charges, relatif à l'importation des voitures neuves en Algérie ; a rapporté le quotidien algérien *Echorouk* dans son édition de ce 7 juin. Le cahier des charges viendra mettre en place un contrôle réel protégeant les réserves nationales de devises et le pays contre les nouveaux saignements ; susceptibles d'être induits par la fuite en monnaies fortes profitables uniquement aux usines mères des marques qui seront autorisées à être commercialisées chez nous. Des sources que le journal arabophone dit être liées de près au dossier ont confirmé que la décision d'importer des voitures sera soumise à un cahier des charges encadrant l'activité; et qui sera publié par le ministère de l'Industrie. Cela constitue des données que le premier responsable du secteur Ferhat Aït Ali Braham avait déjà présenté à la Commission des finances et du budget de l'APN ; lors de l'examen par les députés de la LFC 2020.

Le retour de l'activité des concessionnaires automobiles se fera dans des conditions claires, mettant fin au temps de la fuite des bénéfices des concessionnaires agréés au profit des usines mères à l'étranger. Comme cela était le cas avec de nombreuses marques qui étaient actives avant d'arrêter l'importation explicite et d'adopter celle déguisée (montage automobile) ; selon l'organe de la presse écrite citant les propres mots du président de la République.

Celui-ci a d'ailleurs instruit le gouvernement de mettre un paquet de mesures présentement contenu dans la loi de finances complémentaire de l'année en cours. Ces mesures visent à encourager le secteur de la manutention industrielle et à soutenir l'intégration industrielle; indique le média national d'expression arabe. Une pareille vision tendant apparemment à propulser l'industrie dans notre pays signe-t-elle une "rupture" avec les politiques antérieures ? Ces dernières encourageaient les usines de montage et d'assemblage. On leur accordait un tas d'avantages fiscaux et douaniers; sans pour autant obtenir les résultats escomptés d'après ce que le gouvernement lui-même estime.

Essence, diesel.. les nouveaux prix des carburants

L'augmentation des prix du carburant est officiellement entrée en vigueur avec la publication de la loi de finances complémentaire (LFC 2020) dans le Journal officiel (JO). Voici les nouveaux tarifs appliqués en Algérie.

Les stations-service et pompes à essence réparties sur l'ensemble du territoire national adopteront dorénavant les nouveaux tarifs du carburant. L'augmentation des prix du carburant en Algérie est la conséquence directe de la hausse des Taxes sur les produits pétroliers (TPP). Cette décision fiscale est contenue dans la LFC de l'année en cours.

Ainsi le prix de l'essence a augmenté de 3 dinars et celui du diesel de 5 dinars. L'essence normale est ainsi portée de 38,94 dinars à 41,94 dinars. Le prix de l'essence super, quant à lui, est à 44,97 dinars au lieu de 41,97 dinars. L'essence sans plomb est ramené de 41 dinars pour atteindre 44 dinars. Le prix du diesel est de 28,06 dinars après qu'il était auparavant à 23,06 dinars.

Il convient de rappeler que la LFC 2020 s'appuie sur un prix de référence du pétrole réduit à 35 dollars le baril. Le prix prévu a également reçu l'approbation des parlementaires de l'Assemblée populaire national (APN). Une pareille diminution a été imposée par le récent choc pétrolier ayant ébranlé le marché mondial des hydrocarbures et secoué les pays producteurs à l'image de l'Algérie.

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a défendu l'augmentation des prix du carburant approuvée dans la LFC 2020. Le responsable a assuré que l'impact de la hausse serait limité sur le coût

d'exploitation des véhicules. Mais elle permettrait de contourner le gaspillage de cette denrée essentielle, à savoir le carburant.

Afin de démontrer, l'orateur a cité une étude élaborée par le ministère des Travaux publics sur l'incidence de ces augmentations. Le membre de l'Exécutif a affirmé dans ce sillage que ces dernières "*ne représentent que 5 % pour le diesel et 3 % pour l'essence*".

En outre et selon les mêmes propos, cette augmentation "*réduirait la surconsommation de ce matériau de base*". Elle réduirait aussi "*le volume du soutien indirect de l'État pour ce produit. Cela inciterait également les consommateurs algériens d'aller vers l'usage du gaz de pétrole liquéfié (GPL)*". D'ailleurs celui-ci a été épargné par la hausse des TPP.

AUTOMOBILE

80 % des usines ont relancé leur activité

La crise sanitaire mondiale provoquée par le coronavirus a gravement impacté l'industrie automobile. Entre les concessions automobiles désertées, les ventes des véhicules neufs qui ont drastiquement chuté, les usines mises à l'arrêt pour éviter la propagation du virus et la pénurie de composants fabriqués en Chine, le secteur automobile risque bien d'enregistrer de tristes records négatifs. Par ailleurs, avec l'assouplissement des mesures de restriction adoptées contre le Covid-19, les constructeurs ont décidé de relancer progressivement leur activité avec des effectifs limités et un strict protocole sanitaire.

En effet, après plusieurs semaines d'arrêt, l'activité reprend progressivement dans les usines automobiles. Plus de 80 % des usines automobiles dans 13 principaux pays producteurs de voitures ont relancé leur activité à la mi-mai alors que les restrictions liées au nouveau coronavirus (Covid-19) se sont assouplies, a fait savoir l'Association des constructeurs automobiles coréens (Kama).

Les usines de production de voitures en Corée du Sud, au Japon, en Chine et dans d'autres pays d'Asie de l'Est étaient en activité à la mi-avril alors que les usines dans des pays européens comme l'Allemagne, la France et l'Espagne ont commencé à tourner à nouveau fin d'avril et celles aux États-Unis et en Inde ont relancé leur production début mai, a indiqué le communiqué. Également, les chaînes automobiles au Mexique et au Brésil, ainsi que dans d'autres pays d'Amérique latine, ont repris leur activité à la mi-mai.

Les usines automobiles dans 13 pays ont commencé à redémarrer à la mi-avril, même si elles ne tournent pas à plein régime, et un plus grand nombre de chaînes devraient relancer leur activité ce mois-ci. "*Il faudra un certain temps pour que les usines automobiles retournent à leur pleine capacité et aux volumes de production d'avant-coronavirus alors que les consommateurs choisissent de dépenser moins à cause de l'épidémie du Covid-19*", a prévu la Kama dans un communiqué.

Le 19 mai, le taux des usines automobiles qui ont redémarré a bondi à 84 %, soit 232 des 278 usines au total dans ces pays, en hausse par rapport aux 29 % enregistrés le 16 avril.

PARTENARIAT CEVITAL – HYUNDAI

Rebrab en passe de récupérer son partenariat avec Hyundai

Cevital est en voie de reconquérir l'intégralité de son partenariat avec Hyundai. Rebrab prendra-t-il sa revanche ? L'ancien ministre de l'Industrie la lui avait retirée pour l'attribuer à Mahieddine Tahkout; aujourd'hui derrière les barreaux.

Le constructeur automobile sud-coréen Hyundai était le partenaire de toujours du groupe algérien détenu par Rebrab. Ce dernier "*est en phase de récupérer la totalité de son partenariat*". C'est ce qu'indique ce dimanche 7 juin le journal électronique algérien *L'Express*. Le média dit s'étayer sur des sources décrites comme proches du dossier.

Abdeslam Bouchouareb a en effet transféré le partenariat de Rebrab à Tahkout. Le journal électronique a évoqué cet épisode en le qualifiant de "*dépouillement injuste*" du partenariat avec Hyundai. La justice algérienne a par ailleurs enclenché ladite reprise en janvier 2020. Une telle décision "*rendra à César ce qui appartient à César*".

Le montage automobile en Algérie est susceptibles d'être le grand gagnant dans cette affaire. La reprise procurera au secteur un second départ. Ce sera sur un socle nouveau et un cahier des charges inédit. Le but étant de véritablement promouvoir l'intégration industrielle.

Rebrab à la rescousse des employés des usines de montage ?

La récupération par Cevital de son partenariat avec Hyundai bénéficiera aussi aux travailleurs. Il y aura de fortes chances "*de sauver des milliers d'emplois*". Le média en ligne semble confiant sur ce point. Ces postes de travail sont mis en péril depuis que Tahkout est emprisonné. La reprise de Rebrab pourrait leur être salvatrice.

Dès la mi-janvier Omar Rebrab s'est prononcé sur la reprise des activités de Hyundai Motor Algérie (HMA). La filiale de Cevital offrant le service après-vente et la pièce de rechange de retour. Un mois après, soit le 16 février, Issad Rebrab lui-même s'est exprimé. Il était question cette fois-ci de la commercialisation des véhicules.

Le P.-dg a annoncé que cette dernière était à l'ordre du jour chez Cevital. Elle se ferait notamment par le biais de sa filiale HMA. On parlait de portes ouvertes par le gouvernement de la "*nouvelle Algérie*. *Nous avons été reçus par le nouveau gouvernement*" ; avait assuré de son côté Omar Rebrab. On "*nous a débloqué bon nombre de projets*", s'est-il réjoui.

Le futur Hyundai Santa Cruz imaginé par Kolesa

Alors que tout le monde attend l'arrivée du premier pick-up du constructeur automobile sud-coréen, Hyundai, qui portera le nom de Santa Cruz, et bien que nous ayons parlé plusieurs fois du modèle à venir, des rendus virtuels non officiels de ce futur pick-up apparaissent presque chaque jour. Ainsi, le graphiste russe Kolesa a publié sa vision du pick-up asiatique dans sa version de série.

Le travail de Kolesa tente de nous rapprocher de l'aspect de la variante définitive de production de Santa Cruz et nous sommes sûrs que cette apparence est assez fidèle à celle du modèle final. Le Santa Cruz de série sera-t-il le même que sur ces photos ? Nous ne savons pas, mais le profil semble identique à la photo d'espionnage récemment apparue sur la toile.

Cette conception montre la calandre traditionnelle de la marque Hyundai, avec des feux horizontaux minces et une signature lumineuse en forme de L, en plus des feux antibrouillard habituels que nous trouvons sur tout les SUV de Hyundai, tandis qu'à l'arrière, nous trouvons le même langage de conception que celui de la nouvelle Elantra, avec des feux arrière en forme de C connectés les uns aux autres via une ligne LED s'étendant tout au long de la caisse.

Certaines rumeurs indiquent que le moteur équipant le nouveau SUV de la marque, le Genesis GV 80, serait idéal pour équiper le future Santa Cruz, il s'agit d'un tout nouveau moteur à six cylindres en ligne 3.0 litres, développant 278 ch et 588 Nm de couple. D'autre part, Hyundai a annoncé que le nouveau Santa Cruz sera construit en se basant sur la même plateforme du Santa Fe, ce qui le positionnera parmi les voitures Pick Up Lifestyle de taille moyenne. Ainsi, il est certain que le futur Santa Cruz viendra rivaliser avec des modèles comme Toyota Hilux, Ford Ranger et Mitsubishi L200.

TRANSPORT

Préparation la reprise de l'activité des tramways

L'entreprise Setram prépare la reprise de l'activité des tramways et communique sur cela sur les réseaux sociaux.

Setram, Société d'exploitation des tramways algériens, vient de publier une série de photos annonçant la préparation à la reprise. Nous pouvons remarquer sur les images, une série de dispositions aidant à la distanciation sociale. Aucune date de reprise n'a été annoncée mais ça pourrait venir bientôt, au regard de la grande préparation de Setram et au message accompagnant la publication : "*Parce que votre santé et sécurité sont notre priorité, Setram met en point un dispositif sanitaire pour vous assurer un voyage dans les meilleures conditions de sécurité et éviter la propagation du virus à la reprise*."

FIA

La Formule 1 va limiter ses dépenses

Poussée par les conséquences financières de l'épidémie de Covid-19, la Formule 1 va limiter encore davantage ses dépenses et introduire pour la première fois un système de handicap pour tenter de rapprocher les petites écuries des plus grandes.
Le Conseil mondial du sport automobile, l'instance dirigeante de la F1, a entériné toute une série de nouvelles mesures lors d'une réunion par vidéoconférence. Elles ont été adoptées à l'unanimité des équipes et des responsables de la discipline après de longs mois de discussions et de désaccords.
La Formule 1 a décidé de limiter le plafond des dépenses annuelles à 145 millions de dollars en 2021, puis 140 millions USD pour 2022 avec une nouvelle baisse à 135 millions USD pour 2023-2025, sur la base d'une saison de 21 courses, a indiqué la Fédération internationale (FIA).
La Formule 1 devait initialement introduire un plafond budgétaire de 175 millions de dollars à partir de 2021, mais en raison de la crise sanitaire et, surtout économique liée au coronavirus, la catégorie reine du sport automobile a dû revoir cette limite à la baisse. Aucun Grand Prix ne s'est tenu depuis le début de l'année, entraînant une forte baisse des recettes pour les écuries et le promoteur de la Formule 1.

NISSAN

Quelques évolutions pour la GT-R

Dans une période un peu transitoire où bon nombre de modèles commencent à avoir de la "bouteille", Nissan apporte quelques menues évolutions à sa supercar, la GT-R, qui continue sa carrière en attendant un remplacement qui se fait de plus en plus attendre. La Nissan GT-R est une affaire qui dure. Depuis 2007 que l'auto est au catalogue, Nissan a apporté quatre restylages ou petites évolutions afin de faire durer celle qui se présentait au départ comme le meilleur rapport prix/performances du marché. Aujourd'hui, la GT-R poursuit sa route avec de toutes petites évolutions pour le millésime 2020, qui ne peut même prétendre au qualificatif de "*restylage*". La GT-R reçoit une nouvelle paire de turbos qui ne changent rien à la puissance du V6 3.8 de 570 ch mais qui font gagner quelques newtons-mètre à bas régime, pour de meilleures reprises. Des ajustements sur le logiciel de la boîte de vitesses pour des passages de rapports plus rapides et sur l'amortissement piloté (pour améliorer le confort) ou encore la direction ont également été effectués. La dernière évolution mécanique est la présence d'un collecteur d'échappement en titane remanié. Au chapitre du design, notons la présence de la couleur "bayside bleu" qui fait son retour, et de nouvelles jantes 20 pouces.

VOLKSWAGEN

Le Nivus se dévoile

Volkswagen vient de présenter le Nivus, un Suv urbain coupé basé sur le T-Cross.
Volkswagen continue l'élargissement de sa gamme d'SUVs et vient de dévoiler officiellement le Nivus. Il s'agit du SUV urbain T-Cross à la mode coupé.
Comme il est basé sur le T-Cross, ce Nivus reprend son look à l'avant comme à l'intérieur et c'est à l'arrière que tout change, le hayon presque vertical du modèle ayant servie de base se transforme en hayon très incliné, pour lui conférer son allure de coupé. Les feux arrière spécifiques complètent la transformation en coupé du Suv Urbain de Volkswagen.

Nissan va fermer son usine de Barcelone

Sévèrement déficitaire pour la première fois depuis onze ans, Nissan a annoncé la fermeture de son usine de Barcelone dans le cadre d'un nouveau plan stratégique, pour les années à venir, visant à réduire ses capacités mondiales de production.
En effet, les trois sites Nissan de Catalogne, avec un total de 3.000 employés, dont le plus important se trouve à Barcelone, fermeront leurs portes en décembre. Victimes du plan de restructuration, les usines catalanes verront leur production redistribuée à d'autres sites du constructeur japonais.Par conséquent, les employés de Nissan ont manifesté et ont brûlé des pneus devant l'usine de Barcelone, symbole de l'industrie automobile espagnole. L'ensemble de l'activité était déjà paralysée depuis le début du mois par une grève d'une partie des employés qui réclamaient un plan d'investissement pour ces sites où la suppression de 20 % des effectifs était déjà prévue. Nissan avait d'ores et déjà annoncé durant l'été son intention de supprimer 12.500 emplois jusqu'à mars 2023 dans le monde, mais la crise sanitaire pourrait porter ce chiffre à 20.000 selon l'agence japonaise Kyodo News.De son côté, le gouvernement espagnol a annoncé la fermeture de l'usine du constructeur japonais Nissan qui se situe à Barcelone. Une décision que le gouvernement ibérique regrette puisque l'établissement emploi environ 3.000 personnes. "@", a déclaré la ministre des Affaires étrangères Arancha Gonzalez Laya, à la radio nationale.
Pour restaurer sa rentabilité, le groupe compte s'appuyer sur son alliance avec le français Renault et son compatriote Mitsubishi Motors. Chaque membre de l'Alliance devient le chef de file de chaque région du monde où il est plus puissant que les autres : Nissan pour la Chine, l'Amérique du Nord et le Japon, Renault en Europe, Russie, Amérique du Sud et Afrique du Nord et, enfin, Mitsubishi Motors pour l'Océanie et le reste de l'Asie.

ORAN, LAC D'OUM-GHELLAZ

La faune et la flore revivent enfin

Plus d'un an après la catastrophe écologique du lac d'Oum-Ghellaz, plan d'eau situé à l'est d'Oran près de Oued-Tlélat et dans lequel des milliers de poissons ont péri en raison de la pollution, des prélèvements effectués par la direction locale de l'environnement ont montré que le site, sa faune et sa flore se portent bien.

PAR BOUZIANE MEHDI

La tragédie de la mort massive de poissons de ce lac, survenu en juin 2019, avait marqué les esprits. Après la visite de la ministre de l'Environnement de l'époque, une commission d'enquête a été constituée. Les rejets de différentes natures ont été désignés comme cause de l'asphyxie des poissons.

"*Depuis les choses se sont améliorées*", affirme la directrice locale de l'environnement, Samira Dahou, notant que la commission de wilaya pour la surveillance des rejets industriels "*suit de manière rigoureuse*" les unités industrielles de la région, au nombre de 43 entités.

"*Nous avons adressé 13 mises en demeure à l'adresse des unités qui ne respectent pas la réglementation et qui rejettent leurs déchets en milieu naturel, dans les zones humides en l'occurrence*", précise-t-elle.

Si le problème des rejets industriels semble être réglé, selon cette responsable, celui des rejets domestiques reste toujours posé en attendant la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Oued-Tlélat. Mme Dahou a indiqué que "*le choix de l'entreprise de réalisation a été déjà effectué par la direction de l'hydraulique*".

La réalisation de cette Step devrait ainsi prendre en charge les eaux usées des réseaux d'assainissement de la région, avant de les déverser dans les zones humides, à Oum-Ghellaz principalement, mais aussi dans le lac Télamine.

La directrice de l'environnement affirme, cependant, que le lac "*se porte bien*" grâce à ses capacités naturelles d'autoépuration. "*C'est un lac qui se défend bien*", dit-elle, grâce à sa flore qui épure les eaux et assure l'oxygénation.

Une opération de capture d'alevins de carpe a été effectuée, il y a une dizaine de jours, et a révélé que cette espèce qui peuple principalement le lac, s'est bien multipliée depuis la catastrophe de 2019. Les analyses de l'eau effectuées par la Seor indiquent également que la qualité de l'eau est "*vivable*" malgré la pollution.

"*Les pluies enregistrées à la fin du mois de mai ont également contribué à l'amélioration de la qualité de l'eau*", explique Mme Dahou.

Une deuxième opération de capture d'alevins de carpe a été organisée le 5 juin, ces alevins seront relâchés dans les étangs et autres étendues d'eau des jardins publics de la wilaya, dans le but de lutter contre la prolifération des moustiques. La carpe se nourrit de larves du moustique.

B. M.

GHARDAÏA, LUTTE CONTER LA PANDÉMIE SANITAIRE

Vaste opération de désinfection et d'aseptisation

Une vaste opération de désinfection et d'aseptisation des différentes localités, Ksour et autres lieux publics a été lancée, dans la nuit de vendredi à samedi à Ghardaïa par une entreprise spécialisée, dans le cadre des mesures préventives pour contrecarrer la propagation du coronavirus (Covid-19).

Cette action "*bénévole et citoyenne*" menée par "Net Clean Algérie" domiciliée à Constantine en étroite coordination avec les autori tés locales de la wilaya de Ghardaïa touchera aussi bien les zones urbanisées, que le monde rurale afin de contribuer aux efforts visant à enrayer la propagationde la pandémie de Covid-19 dans cette wilaya. A cet effet, l'entreprise a mobilisé des équipes spécialisées en la matière et des moyens techniques et logistiques nécessaires pour assurer la réussite de cette première opération de désinfection, de stérilisation contre le Covid-19 dans les différents espaces vitaux de la wilaya.

Cette opération nocturne, qui s'est étalé sur cinq jours, désinfectera l'ensemble de l'immobilier existant dans la wilaya parallèlement aux opérations de nettoiement intensifiées au niveau des différentes communes dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation de cette pandémie. Le wali a tenu à rendre hommage aux efforts déployés par les cellules de veille, la société civile et à remercier l'entreprise "Net Clean Algérie" pour cette action citoyenne avant d'appeler à redoubler d'efforts en matière de sensibilisation des habitants de Ghardaïa aux dangers du Covid-19, mais aussi à la nécessité de se conformer strictement aux mesures imposées par les pouvoirs publics en matière du respect des mesures préventives, dont, entre autres, le port obligatoire des masques de protection et le respect de la distanciation sociale.

APS

BATNA

6.500 oiseaux d'eau nicheurs dénombrés dans les zones humides

Quelque 6.500 oiseaux d'eau appartenant à 24 espèces ont niché cette saison dans des zones humides de la wilaya de Batna constituant un indice de vitalité et de bonne santé de ces milieux naturels, assurent mercredi des membres du groupe local du réseau national de dénombrement des oiseaux.

L'opération de "*dénombrement menée du 26 mai au 2 juin sur 15 sites dont 6 trouvés à sec a constaté une évolution des effectifs des oiseaux d'eau comparativement à la même période l'année passée durant laquelle 4.831 oiseaux ont été observés*", assure Hind Samaï, présidente du groupe d'observateurs chargé de l'opération dont des photographes animaliers bénévoles.

"*Cette évolution confirme l'importance du complexe de zones humides de la wilaya qui plus qu'une halte migratoire constitue assurément une station de nidification et de reproduction pour les oiseaux migrateurs*", constate Mme Samaï également cadre au Parc national de Belezma qui relève que la plus forte concentration d'oiseaux a été observé sur le chott naturel de Gadaïne avec près de 5.400 individus dont près de 900 tadornes casarcas.Le deuxième plan d'eau le plus fréquenté dans la wilaya par l'avifaune aquatique est le barrage Koudiet-Lemoudar de Timgad qui a accueilli 463 individus.

Parmi les diverses espèces observées figurent notamment l'échasse blanche le héron garde bœufs la foulque macroule, le grèbe huppé, le grèbe castagneux et le gravelot à collier interrompu.

OUARGLA

Questionnaire de la Cnas sur l'état des lieux Covid-19

L'agence de Ouargla de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (Cnas) a mis à la disposition des employeurs économiques, publics et privés, un questionnaire pour faire un état des lieux de leurs activités en cette conjoncture de pandémie du coronavirus.

Cette mesure, à travers laquelle l'agence cherche à examiner les voies efficientes pour accompagner, en cette période exceptionnelle, les entreprises contraintes à réduire ou suspendre leurs activités, et trouver des solutions de soutien consistant en la régularisation ou le rééchelonnement de leurs dettes vis-à-vis de la Cnas.

Le questionnaire renferme une série de questions à remplir, liées notamment à l'impact de la conjoncture du Coronavirus sur l'entreprise économique, la suspension partielle ou totale des activités, et l'éventuel rééchelonnement des dettes et régularisation de leur situation financière.

La démarche vise, outre la modernisation des prestations de la Caisse, l'amélioration du service public et le développement des relations avec les employeurs, à assurer la pérennité des entreprises économiques, à préserver les emplois et à garantir les cotisations de la Caisse. La Cnas-Ouargla recense 6.405 employeurs, publics et privés, affiliés, et dispose de 14 structures, entre centres payeurs et antennes, à travers les 10 daïras de la wilaya.

Agences

ACCORD OPEP+ À COURT TERME

Le baril devrait se maintenir à 35-40 dollars

La loi de l'offre et de la demande va devoir réglementer les cours du baril de pétrole, notamment avec le reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et surtout après la période de confinement qui a déstabilisé l'économie mondiale plus de trois mois.

L'accord de l'OPEP et ses alliées portant prolongation d'un mois de la baisse de 9,7 millions de baril par jour (mbj) permettra de stabiliser à court terme les prix du pétrole entre 35 et 40 dollars mais le marché restera dépendant de l'évolution de la pandémie de Covid-19, ont affirmé des experts en énergie "*Nous sommes dans un cycle de reprise des activités économiques, la demande va donc reprendre de façon plus large et plus forte notamment avec le retour du transport aérien. Et avec la reconduction de la baisse de 9,7 mbj jusqu'à la fin juillet, les prix vont se stabiliser entre 35 et 40*", a expliqué l'expert, Mustapha Mékidèche.

Ces niveaux de prix concerneront la période de la reprise des activités puisque le baril devrait augmenter à 45 dollars et plus avec l'évolution de la demande énergétique, prévoit Mékidèche.

"*C'est un signe que la crise est en train de se dissiper progressivement, même s'il y a toujours une hypothèse - qui reste faible - d'une deuxième vague et par conséquent un retour au confinement*", a-t-il estimé.

Pour lui, "*La reconduction de la baisse de 9,7 mbj (prévue initialement pour les mois de mai et avril), est un signal pour dire que l'Opep+ va tenir compte de l'évolution de la demande mondiale et qu'en aucun cas elle ne va accepté un retour à des chutes de prix qui seront dommageables pour les producteurs et les consommateurs à la fois*". La réunion de l'Opep+ a prouvé également que l'organisation "*qu'on l'a enterrée un peu trop vite*" et ses partenaires, sont dans une situation de "pro activité" et qu'elle a pu, encore une fois sous la présidence de l'Algérie, redresser la situation, note Mékidèche.

Avec cet accord, "*je pense que nous allons dans la bonne direction, en tout cas, le pire est dernière nous*", soutient-il. De son côté, le consultant Kamel Aït Cherif, estime que les conclusions de la réunion de samedi représentaient "*un bon signe*" pour le marché pétrolier.

Cependant, "*la réussite de cet accord est tributaire d'abord du respect strict, par les pays signataires, des quotas fixés*", selon M. Aït Cherif.

"*Si les pays de l'Opep+ arrivent à respecter leurs quotas convenablement, l'accord va permettre de stabiliser le marché et pousse les autres pays à adhérer dans cette démarche dans l'intérêt de tous les producteurs*", a-t-souligné.

Les "*prix devront se situer ainsi ente 35 et 40 dollars et vont encore augmenter dans le deuxième semestre notamment si les pays producteurs non signataires à l'instar du Canada et les États-Unis poursuivent leur baisse*", a indiqué M. Aït Cherif.

Concernant le pétrole de schiste américain, le consultant a souligné que les "*prix actuelS n'arrangent pas les producteurs de ce type d'hydrocarbures mais à partir de 40 dollars le baril, cette industrie pourra résister encore*".

S'agissant de la durée de la prolongation M. Aït Cherif estime que "*l'idéal aurait été de reconduire jusqu'à la fin de l'année afin de permettre de rééquilibrer l'offre avec les nouvelles réalités de la demande et absorber les stocks*". Un avis partagé également par l'expert et ancien P.-dg du groupe Sonatrach, Abdelmadjid Attar qui souligne que la durée d'un mois n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs escomptés.

"*Dans les marchés pétroliers, les réunions de l'Opep+ constituent un paramètre important pour la courbe des prix. Le marché attendait une prolongation de deux ou trois mois au minimum. Un mois, c'est nettement insuffisant*", a-t-il argué.

"*Avec cette décision, on a jeté la balle dans le camp de la pandémie. Si la situation ne s'aggrave pas, les prix vont se maintenir à 35/40 dollars mais si le marché constate des signes de reprise de foyers du corona, les prix vont revenir à la baisse*", a-t-il ajouté.

R. E.

SECTEUR DU TOURISME

Prise en charge des doléances des opérateurs

Le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Noureddine Nedri, a affirmé que "*toutes les propositions et les préoccupations soulevées par les professionnels du domaine ont été prises en considération et transmises au Premier ministère qui a exprimé "son entière disposition*" à y trouver des solutions idoines. Rappelant que le Premier ministère avait affirmé, dans un courrier officiel adressé au ministère du Tourisme, "*avoir instruit les structures financières à l'effet d'offrir toutes les facilitations nécessaires aux professionnels et opérateurs économiques, dont les agences de voyages affectées par le confinement imposé comme mesure de prévention contre la Covid-19, et ce par la prise en charge de l'octroi des crédits et l'allègement fiscal,* a précisé M. Nedri à l'*APS*. La tutelle a réitéré son engagement envers les professionnels du domaine en "*les accompagnants pour qu'ils puissent relancer leurs activités après la levée du confinement et l'amélioration de leur situation financière, difficile en ce moment en raison de la suspension des activité*s", a-t-il poursuivi. Le DG du tourisme a rappelé, dans ce contexte, "*la tenue des rencontres entre la tutelle et nombres de syndicats et fédérations représentant les différents acteurs dans le domaine y compris les agences de voyage dans le but d'écouter leurs préoccupations et d'évaluer l'impact du confinement sur leurs activités et revenus*". Le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (Snav) avait appelé, dans un communiqué, les parties concernées, à leur tête le ministère de tutelle, à accompagner les agences de tourisme et de voyages au bord de la faillite, en honorant leurs engagements quant à la prise en charge des problèmes financiers auxquels elles sont confrontées, notamment en leur octroyant des crédits sans intérêts et des exonérations fiscales qui leur permettraient de reprendre leur activité, de sauver des emplois et de contribuer ainsi à la relance de l'activité touristique, un des levier de l'économie nationale. "Frappées de plein fouet par la pandé*mie de Covid-19, les agences de tourisme et de voyages ont subi d'énormes pertes*", a rappelé le Snav, appelant à "a*ider ces agences à reprendre leur activité après le déconfinement*". Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a arrêté, jeudi dernier, la feuille de route d'une sortie du confinement "*progressive et flexible*" en deux étapes, la première à compter du 7 juin 2020 et la seconde à partir du 14 juin 2020, élaborée sur la base des recommandations émises par l'autorité sanitaire. La première étape qui a débuté dimanche prévoit la reprise progressive de nombre d'activités économiques, commerciales et de service, y compris l'activité touristique, notamment celle des agences de tourisme et de voyages.

R. E.

ETATS-UNIS

Colin Powell, qui avait menti à l'Onu sur les armes irakiennes, dénonce les "mensonges" de Trump

L'ex-secrétaire d'État de George W. Bush, Colin Powell, a annoncé dimanche qu'il voterait pour le démocrate Joe Biden, mettant en garde contre le danger d'un second mandat de Donald Trump, président "qui ment tout le temps".

Premier Afro-Américain à avoir occupé le poste de chef d'état-major des armées avant de devenir chef de la diplomatie américaine sous la présidence républicaine de George W. Bush, Colin Powell, 83 ans, a toujours été très critique envers Donald Trump. Il y a quatre ans, il avait annoncé qu'il voterait Hillary Clinton. "*Je ne pouvais voter pour lui (en 2016) et je ne peux certainement pas soutenir le Président Trump cette année*", a-t-il déclaré sur *CNN*, précisant explicitement qu'il voterait pour Joe Biden.
"*Nous avons une constitution, devons respecter la constitution. Et le Président s'en est éloigné*", a-t-il déploré, évoquant en particulier sa réaction face aux manifestations contre le racisme à travers les Etats-Unis après la mort de George Floyd sous le genou d'un policier blanc.

Il "ment"

"*Je n'aurais jamais utilisé ce mot pour aucun des quatre Présidents pour lesquels j'ai travaillé: il ment*", a-t-il poursuivi, déplorant le silence du parti républicain vis-à-vis du milliardaire. "*Il ment tout le temps*", a-t-il insisté, appelant tous les Américains à réfléchir à son impact sur la société et sur la place des États-Unis dans le monde. "*Réfléchissez, faites appel à votre bon sens, posez-vous la question: est-ce bon pour mon pays*"?.

Ex-Premier ministre britannique Tony Blair

Interrogé sur le sévère réquisitoire de Jim Mattis, ex-ministre de la Défense de Donald Trump qui a accusé ce dernier de vouloir "diviser" l'Amérique, Colin Powell a estimé que le diagnostic était indiscutable. "*Regardez tout ce qu'il a fait pour nous diviser*", a-t-il martelé, évoquant la question des tensions raciales mais aussi les relations avec les alliés des États-Unis. D'un tweet, Joe Biden s'est réjoui de ces déclarations : "*Il ne s'agit pas de politique. Il s'agit de l'avenir de notre pays. Merci pour votre soutien.*"
Avocat de la guerre en Irak, M. Powell avait fait le 5 février 2003, devant le Conseil de sécurité de l'Onu, une longue allocution sur les armes de destruction massives (ADM) prétendument détenues par l'Irak, des arguments qui ont servi à justifier l'invasion du pays.
Il a admis par la suite que cette prestation était une "*tache*" sur sa réputation : "*C'est une tache parce que je suis celui qui a fait cette présentation au nom des États-Unis devant le monde, et cela fera toujours partie de mon bilan.*"
Dans un tweet rédigé peu après l'entretien de l'ancien chef de la diplomatie américaine, Donald Trump a ironisé sur le soutien apporté à son rival démocrate par un homme à la réputation selon lui "*très surfaite*". Et il est longtemps revenu sur l'épisode de 2003. "*Powell n'avait-il pas dit que l'Irak avait des armes de destruction massives? Ils n'en avaient pas, mais nous sommes partis en GUERRE!*".

Bush et ses proches s'opposent à Trump

Autre personnalité noire de premier de plan des années Bush, Condoleezza Rice, qui avait succédé à Colin Powell en 2005 au département d'Etat, a refusé de se prononcer à ce stade sur son vote.
Mais celle qui n'avait pas soutenu Donald Trump en 2016, lui a distillé des conseils qui ressemblent fort à une liste de reproches. "*Mettez les tweets de côté pour quelques temps et parlez-nous, engagez la conversation*", lui a-t-elle suggéré sur *CBS*, l'appelant à faire preuve de plus d'empathie. "*Tout au long de notre histoire, nous nous sommes tournés vers le Bureau ovale en quête de messages, de signaux*", a-t-elle pris soin d'ajouter.
Selon le *New York Times*, George W. Bush "*ne soutiendra pas*" la réélection de Donald Trump le 3 novembre pour un deuxième mandat de quatre ans. Le quotidien, qui ne cite pas de source, ne précise pas si le seul ancien Président républicain encore en vie envisage de voter pour Joe Biden.

LIBYE

Le GNA ouvert aux négociations avec les autorités de l'Est

Selon le ministre de l'Intérieur du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), il sera "*ouvert aux négociations avec les autorités de l'Est une fois qu'il aura pris le contrôle de la ville de Syrte et de la base aérienne d'Al Djoufrah*", fait savoir *Bloomberg*.
Le "*Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) sera prêt à négocier avec les autorités représentant l'est de la Libye après qu'il aura pris le contrôle de la ville de Syrte et de la base aérienne d'Al Djoufrah*, selon en effet les déclarations de Fathi Bachagha, ministre de l'Intérieur du GNA, selon l'agence *Bloomberg*."*Il y aura des négociations avec l'Est*", a répondu Fathi Bachagha à la question de savoir si l'offensive du GNA s'arrêterait après la prise de la ville de Syrte et de la base d'Al Djoufrah.Auparavant, les forces du GNA avaient annoncé le lancement de l'opération Sentiers de la victoire, qui vise à contrôler la ville de Syrte, située sur la côte méditerranéenne, et plusieurs autres régions et zones proches.

La crise libyenne

La Libye est divisée en deux camps rivaux entre le GNA dirigé par Fayez el-Sarraj, qui siège à Tripoli et qui est reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement dans l'est du pays, soutenu par l'Armée nationale libyenne du maréchal Khalifa Haftar. Le maréchal Haftar a annoncé en avril son retrait de l'accord politique conclu en 2015 à Skhirat qui a conduit à la formation du GNA et le passage du pouvoir aux mains de l'armée.

ALLEMAGNE

Maria Zakharova distingue l'ombre de Washington derrière les scandales d'espionnage

Suite à l'apparition d'informations sur l'implication présumée d'un Russe dans une cyberattaque contre le Bundestag en 2015, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a estimé que "*les États-Unis pourraient être derrière les scandales d'espionnage en Allemagne*".
Derrière "*les scandales d'espionnage en Allemagne se trouve l'ombre des États-Unis qui veulent par ce biais détourner l'attention des scandales les impliquant*", a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova. "*On voit le bout des oreilles des États-Unis à Berlin depuis longtemps, depuis des décennies. Et je dirais qu'ils veulent avoir une influence sur Berlin sur toutes les questions. D'abord, c'est la présence des militaires américains. Ensuite, et cela est très important, il y a eu ce scandale avec la mise sur écoute des autorités allemandes et d'Angela Merkel. Cela a été justement prouvé, il y a des faits, des faits reconnus. Et personne ne les a démentis. Il y a aussi une pression énorme dans le domaine énergétique*", a-t-elle déclaré à l'antenne de la chaîne *Rossiya 1*.
D'après elle, les États-Unis cherchent à rajouter du "*feu*" qui fera éclipser des scandales d'espionnage entre Washington et Berlin mais aussi les aspects constructifs que la Russie apporte à l'agenda européen.
Pour rappel, en juin 2015 le site *WikiLeaks* a rendu publiques des informations montrant que l'Agence nationale de la sécurité (NSA) américaine écoutaient 125 numéros clés de fonctionnaires et d'hommes politiques allemands, dont le numéro de portable personnel d'Angela Merkel, les téléphones des conseillers de la chancelière, du personnel de la chancellerie et même le fax. Le magazine allemand *Der Spiegel* a annoncé début mai que des hackers, lors d'une attaque contre le Bundestag datant de 2015, avaient copié le contenu de deux boîtes électroniques abritant des échanges du bureau parlementaire d'Angela Merkel pour la période comprise entre 2012 et 2015.
Sans préciser sa source, le *Süddeutsche Zeitung* a pour sa part fait savoir que le Parquet fédéral allemand avait émis un mandat d'arrêt international visant le citoyen russe Dmitri Badine, soupçonné d'avoir pris part à la cyberattaque contre le Bundestag en 2015. Selon l'édition, le même individu est recherché par le FBI qui le soupçonne également de piratage informatique et considère qu'il est membre des renseignements militaires russes.
Intervenant devant le Bundestag, Angela Merkel a qualifié l'attaque de "*désagréable*" sur fond de tentatives de développer les relations avec la Russie.

Agences

SYRIE

Un terroriste-kamikaze se fait exploser à Qamichli

Un attentat-suicide s'est produit dans la ville syrienne de Qamichli, informe l'Organisation de la radio et de la télévision syrienne. Les informations sur d'éventuelles victimes divergent.
Un terroriste-kamikaze a actionné sa charge explosive à Qamichli, cette ville syrienne située dans nord-est du pays, rapporte l'Organisation de la radio et de la télévision syrienne. "*Un kamikaze s'est fait exploser dans le quartier de Helkou à Qamichli sans faire de victimes*", précise le média se référant à son correspondant sur place.
Pourtant, selon *RIA Novosti*, la radio *Sham FM*, qui se réfère à ses propres sources, indique que "*l'attentat en question a fait plusieurs morts ainsi que des blessés parmi les civils*".
Un conflit armé se poursuit en Syrie depuis 2011. Si la défaite de Daech* en Syrie et en Irak a été annoncée à la fin de 2017, des opérations de ratissage se poursuivent toutefois contre les terroristes dans certaines régions de ces pays. Si à Damas, la capitale, les attentats sont devenus rares à comparer aux premières années du conflit, ces derniers temps les informations sur des attentats dans le gouvernorat d'Hassaké se succèdent.

Agences

ENREGISTREMENT SONORE

Halfaia et Saâdaoui placés sous mandat de dépôt

Le directeur général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Fahd Halfaia, et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, ont été placés dimanche sous mandat de dépôt dans l'affaire de marchandage présumé de matchs, fuité par un enregistrement sonore, a appris l'APS auprès des avocats des accusés.

Saâdaoui a été inculpé pour "*atteinte à la liberté d'autrui, diffamation, et enregistrement d'appel téléphonique sans consentement*", alors que Halfaia est accusé de marchandage de matchs, précise la même source.

Avant de passer devant le juge d'instruction de la première chambre, Nassim Saâdaoui a dit "*ignorer*" qu'il était d'interdit d'enregistrer des conversations téléphoniques. "*Mon but d'enregistrer l'appel était de me protéger et prouver mon innocence dans ce marchandage de matchs. Je suis innocent*", a-t-il plaidé.

Le président de l'US Biskra Abdallah Benaïssa a été également auditionné dans cette affaire, il a été placé sous contrôle judicaire, souligne-t-on de même source, alors que le président de l'AS Aïn M'lila Elhadi Bensid et le président du Conseil d'administration du même club Malik Amrani, ont été auditionnés en tant que témoins.

Le président du CA Bordj Bou Arréridj Anis Benhamadi et le directeur général de l'USM Bel-Abbès Kaddour Benayad, également convoqués pour comparaître, ont brillé par leur absence. Le premier nommé s'est absenté pour "*des raisons de santé*", alors que le second a délégué son avocat.

Auditionnés à deux reprises d'abord par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), Nassim Saâdaoui et Fahd Halfaia ont défendu leur cause en plaidant leur innocence. Saâdaoui a insisté que le sonore en question "n'*est pas un faux*", contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un "*montage*". Dans le cadre de cette même affaire qui défraye la chronique, la commission de discipline de l'instance dirigeante de la compétition a auditionné également le président du CABBA, Anis Benhamadi, dont le nom a été cité dans cet enregistrement, et le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa. Ce dernier a jeté un pavé dans la mare en affirmant avoir été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1.

La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

ANTAR YAHIA

"Le nouvel entraîneur de l'USMA doit être très ambitieux"

Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a indiqué que le prochain entraîneur de l'équipe doit être "*très ambitieux avec un "bon profil"* pour pouvoir diriger la barre technique.

Dans un entretien consacré, samedi soir, à la Télévision publique algérienne, Antar Yahia était clair : "*Pour l'instant, on n'a pas choisi encore le futur entraîneur. Mais parmi les conditions exigées, il devra être très ambitieux, comme moi je le suis, car un club comme l'USMA doit toujours jouer pour remporter les titres*".

Les responsables du club algérois sont toujours à l'étape des contacts avec de potentiels candidats à la barre technique de l'USMA. "*Nous sommes sur plusieurs pistes dont celle du technicien français François Ciccolini, ancien coach de la JS Kabylie. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour choisir le bon profil et le bon entraîneur qui va diriger l'USMA à partir de la saison prochaine, dont bien évidement le côté financier et le côté sportif*", a fait savoir l'ancien international algérien.

Interrogé sur la reprise des compétitions de football en Algérie, actuellement suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie de coronavirus, le directeur sportif du club usmiste a souligné qu'elle "*devrait prendre en compte plusieurs paramètres dont la santé des joueurs*".

Le retour aux entraînements collectifs et enfin la reprise des compétitions de football, c'est tout un processus avant de pouvoir lancer de nouveau la compétition".

Avant la suspension de la compétition, l'USMA, dont la majorité des actions ont été cédées au Groupe Serport, occupait la 9e place au classement avec 29 points.

PREMIER LEAGUE DE FOOTBALL

Les joueurs et membres de clubs testés négatifs au coronavirus

La Premier League anglaise de football, où évolue l'ailier international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a annoncé samedi soir dans un communiqué qu'aucun cas positif au nouveau coronavirus n'a été recensé au sein des clubs lors de la nouvelle vague de tests de dépistage, rapportent dimanche les médias locaux. Trois mois après l'interruption de la saison, le championnat anglais pourra bel et bien reprendre le 17 juin prochain, selon la même source.

Au total, 1.195 joueurs et membres du personnel des clubs ont été testés lors de la sixième série de dépistage qui s'est déroulée jeudi et vendredi, d'après le communiqué. Sur l'ensemble des 6.274 tests effectués sur les joueurs et le personnel des clubs depuis le 17 mai, seuls 13 ont été contrôlés positifs au nouveau coronavirus.

L'instance de football anglaise a annoncé que les noms des personnes testées positives ne seraient pas dévoilées.

La Premier League, en collaboration avec la Fédération anglaise de football, a d'ores et déjà annoncé que l'application des mesures sanitaires strictes pourrait durer de 6 à 12 mois, comme l'a annoncé son conseiller médical, Mark Gillet à Goal.

Au-delà de la reprise de la saison, les joueurs et personnels des clubs seront soumis à des tests à un rythme bi-hebdomadaire pour s'assurer que de nouveaux cas n'apparaissent pas.

De retour à l'entraînement collectif depuis le 19 mai, les clubs ont reçu la semaine dernière l'autorisation de disputer des matchs amicaux.

La saison 2019/2020 de Premier League reprendra le 17 juin, avec deux matchs en retard, Aston Villa-Sheffield United (18h00 algériennes) et le choc entre Manchester United et Arsenal (20h15).

Les vingt clubs de l'élite auront ensuite neuf journées et trois tours de la Coupe d'Angleterre à disputer avant le 1er août, date de la finale de la FA Cup qui marquera la fin de la saison.

HANDBALL

Labane suggère d'annuler la Coupe d'Algérie

Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a suggéré d'annuler la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue à l'instar du championnat en mars dernier en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, évoquant notamment des contraintes de calendrier.

"*Si on arrête maintenant le championnat, il doit y avoir une préparation de deux mois en vue de la saison prochaine, suivie d'une ou deux semaines pour une reprise administrative. Il faut savoir aussi que la préparation de l'équipe nationale va commencer au mois d'août. C'est pour ces raisons que j'estime qu'il faut peut-être sacrifier la Coupe d'Algérie*", a indiqué le président de la FAHB lors d'une réunion tenue samedi avec les présidents des clubs, par visioconférence, et dont un extrait a été diffusé sur la page officielle *Facebook* de l'instance fédérale.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du Covid-19.

Les présidents des clubs ont, eux, livré des avis partagés sur le sort réservé à l'épreuve populaire. Alors que certains ont approuvé la proposition de Habib Labane, d'autres ont proposé de reprendre la Coupe d'Algérie en décembre, soit pendant la trêve hivernale de la saison prochaine, alors qu'il reste quatre tours à disputer. Au cours de cette première réunion entre la FAHB et les pensionnaires de l'élite, l'idée de terminer le championnat a été également débattue, avec une proposition d'organiser un mini-tournoi pour désigner le vainqueur.

Dans une récente déclaration accordée à l'*APS*, le président de la FAHB s'était dit "*favorable*" à une reprise du championnat, soulignant qu'il avait entamé de "*larges consultations*" avec les clubs et Ligues régionales.

TENNIS

le complexe de Boufarik se prépare au déconfinement

Le Mitidja Tennis Club de Boufarik, qui avait mis ses installations sportives à la disposition des services sanitaires de la wilaya de Blida pour les aider à lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a entrepris des travaux de nettoyage et de réhabilitation samedi, en vue du déconfinement progressif entamé dimanche, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

Avec 1.230 cas confirmés au 6 juin, la wilaya de Blida a été en effet la plus touchée par la pandémie du nouveau coronavirus et les installations médicales disponibles dans la région étaient débordées.

Le Mitidja Tennis Club de Boufarik, dont les activités avaient été suspendues en raison de la pandémie, à l'instar de celles des autres disciplines sportives, avait alors décidé de mettre ses infrastructures à la disposition des services sanitaires.

La Fédération algérienne de football (Faf) avait pris la même initiative en mettant à la disposition du corps médical son centre de préparation à Sidi-Moussa.

ESPRITS CRIMINELS : UNITÉ SANS FRONTIÈRES

21h00 W9

Un jeune rappeur américain est retrouvé mort à Kingston en Jamaïque alors qu'il était venu enregistrer un album. Si les autorités soupçonnent son cousin, la famille de ce dernier est persuadée de son innocence

ENSEMBLE À L'OLYMPIA GRAND ÉVÉNEMENT MUSICAL ET SOLIDAIRE

21h00 8

À l'heure où les grands rassemblements demeurent interdits, l'Olympia vient à vous ! Pendant plusieurs jours, les artistes se succèdent dans une salle fermée au public, dans des conditions de sécurité sanitaire extrêmement strictes, pour enregistrer cette soirée événement, qui réservera bien des surprises. Ainsi, les artistes chanteront sur scène, mais aussi dans tous les autres lieux magiques et méconnus de l'Olympia, qu'ils vous feront découvrir. En prenant part à cette émission spéciale, tous veulent partager un message d'espoir et de vigilance, alors que les artistes ont besoin de leur public et que le public a plus que jamais besoin de musique

TOUT LE MONDE JOUE AVEC LA FRANCE

21h00 2

Stéphane Bern et Nagui proposent un grand quiz interactif pour jouer avec les idées reçues sur la France et son patrimoine, qu'il soit culturel, gastronomique, architectural, géographique, historique... Et aussi, afin de donner des idées pour la visiter cet été ! Les présentateurs lancent 40 questions pour démêler le vrai du faux et en apprendre un peu plus sur tout ce qui fait la richesse de notre beau pays ! Pas besoin de connaissances particulières, votre bon sens suffira ! Toute la famille peut jouer en même temps que les invités sur le plateau grâce à l'application gratuite TLMJ.

TANDEM DISSONANCE

21h00 3

Jour de répétition générale à l'opéra de Montpellier. François Durieux, premier violon de l'orchestre philharmonique, est retrouvé assassiné, poignardé par un canif de luthier. Ce jeune homme solitaire et talentueux ne semblait se passionner pour rien d'autre que la musique, si ce n'est son Armanello, prestigieux violon du XVIIIe siècle. Une passion soutenue par sa mère et Pascal, son luthier et mentor. Les soupçons se portent d'abord sur le second violon de l'orchestre et principal rival de François.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE SAUMON, UN BON FILON

21h00 arte

La consommation de saumon, réputé pour sa forte teneur en oméga-3, a triplé dans le monde depuis les années 80. Pour répondre à la demande, l'aquaculture norvégienne s'est rapidement structurée, hissant le pays au sommet de la production mondiale. Mais cette industrialisation massive pèse sur les écosystèmes. L'importation par cargo du soja amazonien, l'un des composants des granulés d'élevage, accentue la déforestation tandis que les déchets alimentaires et les excréments engendrent une importante pollution aquatique. Les «évasions» de poissons des fermes, notamment lors des tempêtes, compromettent aussi le patrimoine génétique du saumon sauvage

LE GÉNIE DES ARBRES

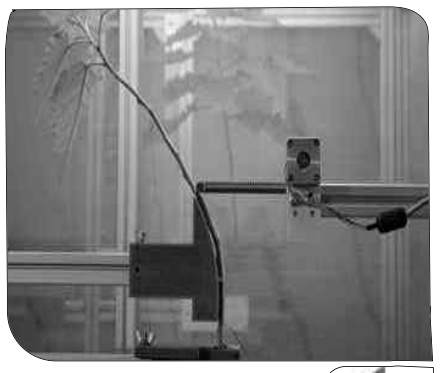

21h00 4

Depuis près de 400 millions d'années, les arbres ont su développer des capacités d'adaptation qui leur ont permis de vivre sous tous les climats et dans les situations les plus hostiles. En s'appuyant sur les plus récentes découvertes scientifiques, ce film nous entraîne dans un voyage de l'échelle moléculaire jusqu'à l'échelle planétaire, à la découverte des superpouvoirs de l'arbre. Hypersensibles et ultra-connectés, en constante interaction avec leur environnement, ils sont un modèle de résilience, d'équilibre énergétique et de gestion des ressources. Mais si la science met en lumière le rôle des arbres dans l'équilibre de notre planète, elle souligne aussi leur très grande fragilité

SISTER ACT

21h00 M6

Dotée d'un optimisme à toute épreuve, Deloris Van Cartier, diva du disco, se produit dans un cabaret miteux et devient, bien malgré elle, témoin d'un meurtre perpétré par son patron et amant, Vince La Rocca. Fuyant les hommes de main du malfrat, Deloris est intégrée par la police au programme de protection des témoins et se retrouve placée... dans un couvent ! Aussi à son aise qu'un poisson hors de l'eau, Deloris devient sœur Marie Clarence et se retrouve à cohabiter avec des sœurs qui la prennent véritablement pour l'une d'entre elles... Mais le couvent Sainte-Katherine n'est pas l'endroit idéal pour quelqu'un qui a un caractère aussi trempé que Deloris !

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LA COMMUNAUTÉ DE L'ANNEAU

21h00 TF1

Le jeune et timide Hobbit Frodon Sacquet hérite d'un anneau. Loin d'être une simple babiole, il s'agit de l'Anneau unique, un instrument de pouvoir absolu qui permettrait à Sauron de régner sur la Terre du Milieu et de réduire ses peuples en esclavage. À moins que Frodon, accompagné d'une équipe constituée de Hobbits, d'hommes, d'un magicien, d'un nain et d'un elfe, ne parvienne à emporter l'Anneau à travers la Terre du Milieu jusqu'aux crevasses du destin, lieu où il a été forgé, et à le détruire pour toujours

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000021 4 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4015 | Mardi 9 juin 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h08
Icha	21h49

PILLAGE DES RESSOURCES SAHRAOUIES

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE APPELÉE À SANCTIONNER LE MAROC

Le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a souligné le devoir de la communauté internationale d'appliquer des sanctions économiques contre le Maroc et ne pas s'impliquer dans le pillage des ressources naturelles sahraouies. Dans un entretien accordé à des sites d'information locaux, Kamal Fadel a mis en exergue "*les succès de la partie sahraouie devant les tribunaux internationaux*", tout en demandant à "*la communauté internationale d'appliquer des sanctions économiques contre le Maroc et d'éviter de participer au vol de ressources sahraouies*". "*La pression économique est une mesure efficace contre l'occupation marocaine du territoire*", a-t-il insisté. Abordant les succès réalisés par le Front Polisario, le responsable sahraoui a indiqué qu'"*en Australie, nous avons réussi à faire suspendre 3 importations de phosphate extrait du Sahara occidental occupé, suite à une campagne qui dure depuis des années et qui consistait en des rencontres avec les dirigeants de ces entreprises ainsi que l'envoi de lettres et la révélation de ces pratiques illégales aux médias*". A cela s'ajoute, souligne M. Fadel, "*la présence permanente de ceux qui sont solidaires de notre cause dans les assemblées de ces entreprises*", indiquant que le territoire du Sahara occidental est un territoire non autonome. Par conséquent, il a recommandé aux entreprises qui souhaitent exercer des activités sur le territoire de demander un avis juridique avant de le faire. Il a révélé que des "*progrès positifs*" ont été réalisés ces dernières années. "*Nos efforts ont attiré l'attention des médias qui ont contribué à sensibiliser la population à la cause nationale en général et à l'illégalité de l'exploitation des ressources naturelles sahraouies*", a-t-il dit, expliquant que "*la pression continue des amis de la cause est un élément très important en termes de prestige de ces sociétés, ainsi que du gouvernement de la Nouvelle-Zélande*". En outre, il a souligné que le gouvernement néo-zélandais a demandé aux entreprises de rechercher une alternative au phosphate sahraoui. "*Il est important de se rappeler que la position officielle du gouvernement néo-zélandais envers la cause sahraouie est positive et conforme au droit international. L'actuelle présidente a visité les camps sahraouis et a exprimé sa solidarité avec la cause sahraouie à plusieurs reprises avant qu'elle ne soit chef de l'État*", a ajouté le diplomate. Concernant la campagne marocaine en Australie et en Nouvelle-Zélande pour impliquer les entreprises et les hommes d'affaires dans le pillage illégale des ressources sahraouies, Kamal Fadel, a indiqué que le régime marocain n'épargne "*aucun effort pour impliquer les entreprises internationales dans le pillage illégal des ressources sahraouies, pour obtenir des capitaux financiers, mais aussi pour donner une légitimité à leur occupation*". "*La première mission de l'ambassade du Maroc est d'amener des investisseurs et des touristes au Sahara occidental occupé, pour démontrer à la société internationale que la situation sur le territoire est normale*", a-t-il indiqué. "*Tout cela a échoué face aux campagnes médiatiques que nous avons organisées et au succès impressionnant des autorités sahraouies devant les tribunaux internationaux, notamment l'arrêt de la Cour sud-africaine en 2017, qui a intercepté un envoi destiné à la Nouvelle-Zélande*". De même, il a paralysé la route maritime sud-africaine et le canal de Panama et de nombreuses sociétés de transport, de logistique et d'assurance ont suspendu leur participation aux contrats. "*Nous devons intensifier nos efforts pour faire pression sur le régime marocain dans le secteur économique qui est important et décisif*". Il a affirmé que cela peut obliger le Maroc à s'asseoir à la table des négociations afin d'évacuer les territoires occupés. "*Il est donc important d'imposer des sanctions économiques au Maroc pour sa violation du droit international et le non-respect des conventions internationales, violations des droits humains, voler les ressources sahraouies, un pays occupé par la force*".

ORAN, ZONES ENCLAVÉES

DISTRIBUTION DE 100.000 MASQUES DE PROTECTION

Le coup d'envoi de l'opération de distribution de 100.000 masques de protection aux citoyens de la wilaya d'Oran a été donné, lundi, au niveau de plusieurs quartiers populaires et zones enclavées, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Cette opération intervient dans le cadre de la concrétisation de la décision du gouvernement concernant l'obligation du port du masque de protection à compter du deuxième jour de l'Aïd el-Fitr. L'opération a vu la participation de plusieurs directions de wilaya, à l'instar des affaires religieuses et des wakfs, de la formation et de l'enseignement professionnels, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que des associations et des comités de quartiers et le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA). Cette initiative, qui fait partie de la campagne de wilaya de distribution de 250.000 masques de protection dans les différents quartiers d'Oran, vise à ancrer chez les citoyens la culture du port du masque de protection quotidiennement et du respect des mesures de prévention pour éviter la contamination par l'épidémie.

PRESSE ÉCRITE

INSTALLATION DU NOUVEAU P.-DG DU QUOTIDIEN *"EL-MASSA"*

Le nouveau Président-directeur général (P.-dg) du journal *El-Massa*, Djamel Laâlami, a été installé lundi à Alger en remplacement d'Ahmed Merabet, admis à la retraite. La cérémonie d'installation de M. Laâlami et des nouveaux membres du conseil d'administration du journal a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Après avoir félicité le nouveau P.-dg du journal, le ministre a présenté sa vision de la restructuration de la presse écrite qui tend à placer à la tête de chaque entreprise médiatique des professionnels du secteur compétents, soulignant que le choix "*n'est pas en fonction de l'allégeance*". Il s'agit "*aussi dans la structuration des entreprises publiques de la presse écrite qu'il envisage d'allier la gestion professionnelle quotidienne de l'entreprise à un nouveau mode de gouvernance au sein du conseil d'administration, favorisant la coordination entre le travail quotidien de l'entreprise et l'université*", a-t-il ajouté. Dans le même ordre d'idées, M. Belhimer a mis l'accent sur l'impératif de garantir la parité dans les structures administratives et de direction des entreprises publiques de la presse écrite, d'autant que les femmes, a-t-il dit, représentent plus de 65 % des professionnels du secteur. M, Laâlami a entamé son parcours médiatique au sein de la presse dans les années 90. Il a fait ses débuts au journal *El Assil* puis *Er-Rai* avant de rejoindre le journal *Echourouk* en tant que journaliste, puis chef du service national avant d'accéder au poste de rédacteur en chef.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE LECTURE INSTALLÉS

Les nouveaux membres de la commission de lecture du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), ont été installés lundi à Alger en présence du Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, Youcef Sehairi. Présidée par le producteur et réalisateur Mohamed Abdelfadil Hazourli, la mission composée de neuf nouveaux membres, a pour mission de lire et de valider des projets de scénario déposés au niveau du Fdatic, un fonds public d'aide à la production cinématographique. Outre le président, l'actrice Fatima Bel Hadj, le journaliste et critique d'art dramatique Mohamed Kali, le poète et journaliste Lazhari Labter, Amar Bourouis, journaliste et ancien cadre à la Télévision algérienne et le comédien et formateur en écriture dramaturgique, Smaïl Soufit comptent parmi les membres de la nouvelle commission. Les membres du Fdatic sont "*nommés pour un mandat de deux ans, apprend-on de son président. La commission aura pour tâche principale d'étudier les scénarios et d'en approuver ceux qui bénéficieront d'un financement à la production du Fdatic*", a expliqué M. Hazourli. Il souligne que tous les textes soumis présentés à la commission seront "*traités dans la transparence*". Crée en 1967 et modifié par différents textes entre 1991 et 2013, le Fdatic propose une aide au financement de la production, de la coproduction et de la postproduction de films.Ces subventions sont allouées sur la base d'un dossier soumis par les producteurs aux commissions d'aide à la production.

BILAN CORONAVIRUS DURANT LES DERNIÈRES 24 HEURES

111 NOUVEAUX CAS, 82 GUÉRISONS ET 8 DÉCÈS

111 nouveaux cas confirmés de coronavirus, 82 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 10.265, soit 23 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 715, alors que le nombre des patients guéris passe à 6799, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.